

VOCATION SECOURS

MAGAZINE D'INFORMATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ILLE-ET-VILAINE

JUIN 2018 N° 46

Le magazine évolue.
Découvrez sa nouvelle formule
dans ce numéro !

ACTUALITES

De la tenue F1 à la TSI : les changements du côté de l'habillement

INNOVATIONS ET PROJETS

Au cœur du CTA-CODIS à Rennes Beauregard
Devenez bon samaritain et aidez-nous
à sauver des vies

ORGANISATION TERRITORIALE

Trois initiatives pour encourager le volontariat

IMMOBILIER

Le nouveau visage du centre d'incendie et de secours de Fougères



Édito

L'été est synonyme pour beaucoup de bretiliens et bretiliennes de repos et de détente. Comme chaque année, pour les sapeurs-pompiers, qu'ils soient professionnels ou volontaires, cette période est au contraire souvent marquée par une mobilisation importante. Incendies, accidents de la route, malaises sur les lieux de vacances, les sollicitations sont nombreuses et diverses et chaque fois vous y répondez avec engagement et souci de la qualité du service rendu.

Je tiens à vous remercier pour votre mobilisation sans faille et votre présence sur notre territoire en cette période estivale, nécessaires pour assurer la sécurité de toutes et tous. Ce sens citoyen dont vous faites preuve est une valeur fondamentale que nous portons à l'échelle du Département. Promouvoir l'engagement est un axe fort de notre action au quotidien : nous sommes particulièrement attachés au modèle français de sécurité civile, qui mobilise côte à côte professionnels et volontaires.

C'est le sens des actions entreprises pour renforcer le volontariat auprès de partenaires publics et privés, comme celles présentées dans ce numéro auprès du Groupe Lactalis et de Groupama. C'est aussi le sens des initiatives portées localement pour favoriser le recrutement comme à La Bouëxière, Saint-Georges-de-Reintembault, Bain-de-Bretagne...

Ce premier semestre a également permis la concrétisation d'une partie des projets d'investissement portés par le Département : pose de la première pierre à Janzé, du futur CIS de Rennes Centre et de la Direction sur le site du Moulin de Joué, ou encore inauguration de la caserne de Fougères. Notre objectif est de vous permettre de bénéficier, sur l'ensemble du territoire, des équipements nécessaires (casernes, véhicules, moyens logistiques et techniques), pour exercer ces missions dans les meilleures conditions possibles.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

Jean-Luc Chenut

*Président du Conseil départemental
Président du Conseil d'administration du SDIS*

SOMMAIRE



- 3 ■ **AGENDA**
- 4-8 ■ **ACTUALITÉS**
Les changements du côté de l'habillement
- 9 -13 ■ **INNOVATIONS ET PROJETS**
Au coeur du CTA-CODIS à Rennes Beaugard
Devenez bon samaritain et aidez -nous à sauver des vies !
- 14-17 ■ **ORGANISATION FONCTIONNELLE**
La nouvelle campagne de communication proposée par le SDIS
- 20-24 ■ **INTERVENTIONS**
- 25 -26 ■ **ORGANISATION TERRITORIALE**
Trois initiatives pour encourager le volontariat
- 27 ■ **VOLONTARIAT**
- 28 ■ **PREVENTION**
- 29-32 ■ **IMMOBILIER**
Le nouveau visage du CIS de Fougères
- 33 ■ **INFOS DES SERVICES**
- 34-35 ■ **CIS PRES DE CHEZ VOUS**



VOCATION SECOURS est le magazine du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine www.sapeurs-pompiers35.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Chenut, président du Conseil d'administration du SDIS ■ Directeur de la rédaction : colonel Éric Candas, directeur départemental ■ Rédactrice en chef : Estelle Melki, responsable communication ■ Ont contribué à ce numéro : Christelle Bondis, Thierry Bonnier, Yves Le Breton, Philippe Gaulier, Mickaël Lebreton, Marie Colliot, Laurent Pellet, Jean-François Rault, Erwan Cloarec, Célia Firmin et Stéphane Hubert (Conseil départemental) ■ Photos : Cellule photo-vidéo SDIS 35 / Réalisation graphique : Service Communication SDIS35 ■ Numéro : N°46 / Impression : Imprimerie Média Graphic - Tirage : 4300 exemplaires / N° ISSN : 1957-407X - Dépôt légal : à parution ■ Vocation Secours est imprimé sur un papier FSC qui garantit la gestion responsable des forêts, ainsi que la consommation responsable du bois et de ses produits dérivés. Plus d'infos sur www.fsc.org

Ça s'est passé près de chez vous...

- 1** 17 mars : 58^{ème} cross national des sapeurs-pompiers à Moirans (Isère)
- 2** 7 avril : Finale départementale du parcours sportif et des épreuves athlétiques au complexe sportif de Pacé
- 3** 19 avril : Pose de la première pierre de la Direction départementale et du futur centre de secours de Rennes Centre (plus d'infos en page 29)
- 4** 20 avril : Passation de commandement à Monfort-sur-Meu
Après 19 ans à la tête du CIS, le commandant Philippe Bouin a passé le fanion du centre, symbole de son commandement au lieutenant Guy Guinot qui a quitté sa fonction de chef de centre à Bédée.

- 5** 4 mai : Prise de commandement à Saint-Briac-sur-Mer
- 6** 26 mai : Finale zonale du parcours sportif et des épreuves athlétiques à Pont-L'Abbé (29)
Les belles performances des athlètes permettent au SDIS 35 d'accéder au titre de Champion zonal au classement général toutes catégories !
- 7** 31 mai : Inauguration du centre d'incendie et de secours de Fougères
Après 36 mois de travaux réalisés en site occupé, la construction du CIS de Fougères s'est achevée. L'inauguration a permis de faire découvrir les nouveaux locaux, fonctionnels de manière à répondre au mieux au besoin opérationnel (plus d'informations en page 30).



↳ Les événements à venir...

- 1^{er} juin** : Prise de commandement à Bréal-sous-Montfort
- 16 juin** : Journée nationale des sapeurs-pompiers à Dinard
- 29 juin** : Passation de commandement à Bédée
- 30 juin** : Passation de commandement à Louvigné-du-Désert
- 30 juin** : Finale nationale du parcours sportif et des épreuves athlétiques à Périgueux (24)

Cross national : nos athlètes une nouvelle fois Champions de France !



Cette année, les 44 athlètes qui ont représenté l'Ille-et-Vilaine au 58^{ème} cross national des sapeurs-pompiers nous ont encore fait vibrer avec leurs superbes performances ! Ils remportent pas moins de 6 titres, dont celui de Champion de France toutes catégories confondues pour la seconde année consécutive ! Toutes nos félicitations à la délégation.

Pour cette nouvelle édition du cross national des sapeurs-pompiers qui s'est déroulée samedi 17 mars, les athlètes se sont donnés rendez-vous à Moirans en Isère. Le temps n'a pas épargné nos coureurs qui ont bravé la pluie et affronté le terrain boueux. Cette année, nos athlètes breilliens n'ont rien perdu de leur condition physique

depuis l'an dernier puisqu'ils nous font la fierté de remporter de magnifiques titres encore cette année :

- Champion de France Masculin
- Championne de France Féminine
- Champion de France en catégorie Masters 2 hommes
- Vice-championne de France en catégorie Juniors femmes
- Vice-championne de France en catégorie Masters femmes



*Bravo aux athlètes
du SDIS 35 qui remportent
le titre de Champion de France
pour la 2^{ème} année consécutive !*



Trois titres individuels viennent couronner le succès de l'équipe breilliennne :

- Le très remarqué **Jawad Abdelmoula** (CIS de Rennes Le Blosne) remporte celui de Champion de France chez les Seniors hommes avec 38,26 minutes
- **Florine Goudard** (JSP – section de L'Hermitage) se classe vice-championne de France dans la catégorie Junior Femmes
- **Cécile Perrot** (CIS d'Acigné) termine 3^{ème} dans la catégorie Master Femmes



Parcours sportif et épreuves athlétiques : 13 athlètes se qualifient à la finale nationale

Samedi 7 avril 2018, 210 athlètes étaient réunis à Pacé pour la finale départementale du parcours sportif et des épreuves athlétiques des sapeurs-pompiers. Des représentants de 20 centres d'incendie et de secours et services du SDIS ainsi que de 8 sections de jeunes sapeurs-pompiers du département étaient au rendez-vous ce samedi 7 avril au Complexe sportif du Point du Jour à Pacé pour s'affronter dans 6 disciplines : le traditionnel parcours sportif des sapeurs-pompiers et les épreuves athlétiques : lancer de poids, saut en hauteur, grimper de corde, vitesse et demi-fond.



3 trophées remis aux CIS ayant obtenu le plus grand nombre de premières places, toutes épreuves confondues :

- 1^{er} : **CIS Rennes Saint-Georges** avec 12 médailles dont 6 or
- 2^{ème} : **CIS Pacé** avec 5 médailles dont 1 or
- 3^{ème} : **CIS Bain-de-Bretagne** avec 4 médailles d'or

3 trophées remis aux sections de jeunes sapeurs-pompiers ayant obtenu le plus grand nombre de 1^{ères} places, toutes épreuves confondues :

- 1^{ère} : **section JSP Brocéliande** avec 20 médailles dont 9 or
- 2^{ème} : **section JSP L'Hermitage** avec 23 médailles dont 6 or
- 3^{ème} : **section JSP Hautes Sèves** avec 10 médailles dont 4 or

60 participants se sont qualifiés pour la finale zonale qui a eu lieu le samedi 26 mai, à Pont-L'Abbé (29) où quelques 700 participants des 11 départements de l'Ouest étaient attendus. Les belles performances de nos athlètes ont permis au SDIS 35 d'accéder au titre de Champion zonal au classement général toutes catégories.

13 sportifs sont ainsi qualifiés pour la compétition nationale qui aura lieu le 30 juin prochain à Périgueux (24).

Bravo à tous les athlètes qui font vivre chaque année cette compétition sportive !



De la tenue F1 à la tenue de service et d'intervention : les changements du côté de l'habillement

Veste ou pantalon : vous verrez certainement apparaître dans le département au cours des prochaines semaines le nouveau modèle de la tenue de service et d'intervention (TSI). Introduite au sein du SDIS, elle sera déployée en remplacement des pièces constatées comme usées, comme le stipule le règlement départemental habillement de l'établissement. A quoi ressemblent les nouveaux effets ? Quelles sont les nouveautés ? Passage en revue de la TSI sous toutes ses coutures.

Avec la publication d'un arrêté du 8 avril 2015, une nouvelle tenue a été introduite chez les sapeurs-pompiers : la tenue dite « de service et d'intervention » (TSI). Les différents départements de France commencent à s'en doter progressivement. C'est le cas de l'Ille-et-Vilaine qui va démarrer les premières dotations de vestes et de pantalons auprès des agents qui effectueront une demande d'échange.

Quelles sont les évolutions ?

La tenue de service et d'intervention introduit plusieurs évolutions sur le plan esthétique :

- L'apparition d'un col officier sur la veste au lieu d'un col plié
- La suppression de bandes sur la veste et le pantalon
- Le pantalon peut désormais se porter droit ou resserré aux chevilles avec des bottes à lacets

Elle garantit le même niveau de protection que la tenue F1.

L'introduction de la nouvelle tenue (TSI) ne vient pas modifier la règle de l'échange établie au sein du SDIS en matière d'habillement. Ainsi, les effets à l'usure constatée continueront à être remplacés pièce pour pièce. Le port combiné d'un effet de la nouvelle TSI (veste ou pantalon) avec un composant de la tenue F1 sera donc possible tout en garantissant toujours son niveau de protection.



Les nouvelles dotations se feront au fur et à mesure que les stocks de tenues F1 détenues par le groupement des Services techniques seront écoulés. Ainsi, il est probable que certaines tailles, plus plébiscitées par les personnels, soient distribuées plus rapidement que d'autres.

Du nouveau dans les tailles

Vous preniez une taille 68 avec la tenue F1 et on vous dote d'une taille 76 ? Rassurez-vous ! Vous n'avez pas changé de corpulence, c'est juste que la taille de la nouvelle tenue n'est pas en correspondance directe avec celle de la tenue F1. En effet, du fait de sa nouvelle coupe, la TSI dispose d'une gamme de taille plus réduite. Ainsi, de 72 tailles de pantalons, nous passons à présent à 51 tailles dotées au magasin unique. Même chose pour les vestes où on passe de 50 références de tailles actuellement à 31.

Ne soyez donc pas surpris si vous vous voyez attribuer à l'échange une veste ou un pantalon d'une taille différente de votre taille habituelle. Le magasin unique vous fournira directement l'équivalence de taille, mais n'hésitez pas à signaler toute erreur d'appréciation sur la taille livrée.

Afin de mieux cibler la taille correspondante dans la nouvelle gamme de tenues, voici le tableau proposé par le fournisseur :

Correspondance des tailles de veste

Veste F1	Veste de la TSI	116 M	→	120 M		
100 C	→	104 C		116 XL	→	120 XL
100 L	→	104 L		124 C	→	128 C
100 M	→	104 M		124 L	→	128 L
100 XL	→	104 XL		124 M	→	128 M
108 C	→	112 C		124 XL	→	128 XL
108 L	→	112 L		N'existe pas	→	80 C
108 M	→	112 M		N'existe pas	→	80 L
108 XL	→	112 XL		N'existe pas	→	80 M
116 C	→	120 C		84 C	→	88 C
116 L	→	120 L		84 M	→	88 M

Correspondance des tailles de pantalon

Pantalon F1	Pantalon de la TSI	72 C	→	76 C		
68 C	→	76 C		72 L	→	76 L
68 L	→	76 L		72 M	→	76 M
68 M	→	76 M		72 XL	→	76 XL
68 XL	→	76 XL				

Bientôt un stoppeur de fumées dans tous les fourgons incendie

Sur l'année 2017, les centres d'incendie et de secours de Rennes, Saint-Malo, Fougères, Redon, Vitré ainsi que l'école départementale des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine ont été équipés d'un nouvel outil mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre l'incendie : le stoppeur de fumées. Ce nouvel outil déjà utilisé dans les corps de sapeurs-pompiers de plusieurs pays européens (Allemagne, Suisse, Autriche, Luxembourg, Espagne et Suède) permet de lutter contre le dégagement des fumées et les intoxications qui en découlent.

Expérimenté dans un premier temps par les personnels du centre d'incendie et de secours de Rennes Le Blosne, le déploiement de ce nouvel outil à l'ensemble des fourgons incendie du département a été validé pour l'année 2018, pour un investissement global de 40 000 euros. Dans les semaines à venir, une première livraison de 25 stoppeurs de fumées permettra d'effectuer la dotation complémentaire des CIS de Rennes, Saint-Malo, Fougères, Redon et Vitré, mais d'équiper également les CIS de Rennes Sud-Ouest, Bain-de-Bretagne, Dol-de-Bretagne, et Rance Rive Gauche. Tous les autres CIS dotés de FPT, FPTL, FPTSR ou CCR seront par la suite équipés d'ici la fin de l'année 2018.



A noter que l'Ille-et-Vilaine figure comme un département précurseur en matière d'utilisation de ce nouveau matériel sur feu d'habitation. Afin de faire partager son expérience en la matière auprès des autres départements, un colloque technique dédié au stoppeur de fumées avait été organisé en mars 2017.

180 participants parmi les personnels des groupements Opération ou Formation et les experts ou instructeurs incendie des Services d'incendie et de secours de France avaient fait le déplacement. Aujourd'hui, sur les 32 départements présents lors du colloque, 13 ont déjà initié cette acquisition !

Visualisez les vidéos pédagogiques du SDIS pour positionner et utiliser le stoppeur de fumées sur feu réel. Rendez-vous directement sur la chaîne YouTube .



SDIS35officiel



Le SDIS se dote d'équipements de protection balistique

Le SDIS vient de se doter de 20 équipements de protection balistique. En cas d'intervention du plan de secours ORSEC-NOVI-Tuerie de masse, ces lots de protection sont destinés à protéger les sapeurs-pompiers amenés à évoluer dans une zone contrôlée, notamment dans les corridors d'extraction, sous la protection des forces de l'ordre.

La protection balistique se compose d'un gilet porte plaque et d'un casque avec visière et bavolet. 4 lots de 5 équipements complets ont été acquis et sont affectés dans les CIS de Rennes Beaugard et prochainement Rennes Le Blosne de manière à garantir l'engagement de 10 tenues minimum sur les lieux. 2 sapeurs-pompiers sont chargés de l'acheminement des équipements sur les lieux.



Ils sont également chargés d'apporter leur concours lors de la phase d'habillage afin de faciliter la mise en place et l'ajustement du gilet, et sont ensuite mis à disposition du chef de secteur pour l'intervention. Une information préalable au port, au conditionnement et à l'entretien de ces effets est réalisée auprès des personnels des CIS rennais par le groupement des Services techniques.

Un lot détenu au CIS de Rennes Beaugard et dédié à la formation peut être également mis à disposition des CIS mixtes sur demande dans le cadre notamment de la mise en place d'exercices Novi sur le territoire.

Le caisson multivolume fait ses preuves lors des formations incendie

Sur le plateau technique de formation, un nouvel équipement est venu s'installer aux côtés de la maison à feu, du simulateur d'urgence et des caissons déjà présents sur le site : le caisson multivolume. Depuis septembre 2017, il est utilisé dans toutes les formations incendie. L'équipement offre de nouvelles possibilités afin de se projeter dans des conditions au plus proche du réel. Un entraînement au caisson multivolume d'une demi-journée est pour cela intégré dans toutes les formations à l'avancement et FMFA, de chef d'équipe à chef de groupe.

L'avis de l'adjudant-chef Christophe Durand et du sergent-chef Ludovic Mauger en formation FMFA INC2 (CIS Rennes Le Blosne)

« En pénétrant dans le caisson, nous découvrons totalement l'environnement comme sur un incendie : les fumées chaudes, le développement du feu... Le cheminement est un bon exercice pour apprendre à gérer ses réserves d'air et s'économiser. Nous devons progresser avec des portes à ouvrir, des passages étroits, des escaliers à monter... Il faut en parallèle gérer la technique comme les ouvrants, l'utilisation

des lances, la caméra thermique... Différents scénarios sont proposés et permettent de se confronter à la réalité : recherche de foyers, extinction, sauvetage d'une victime avec ou sans caméra thermique... L'outil est une plus-value en matière de formation incendie. Nous rencontrons déjà ce type de situation sur intervention mais le passage au caisson multivolume offre une bonne piqure de rappel afin de remettre en pratique ou se remémorer certains réflexes ».

30 formateurs phénomènes thermiques chargés d'encadrer les formations au caisson

Depuis avril dernier, 5 nouveaux formateurs phénomènes thermiques viennent de rejoindre l'équipe déjà composée de 25 sapeurs-pompiers. Cette ressource pédagogique permet d'assurer la formation en toute sécurité d'environ 110 brûlages par an organisés aux caissons dans le cadre des formations initiales SPV, FAE et FMFA chef d'équipe, chef d'agrès et chef de groupe. A noter que sur chaque brûlage, 4 formateurs sont nécessaires afin d'encadrer la séance et réaliser ces trois actions :

- Gérer le foyer incendie (un formateur),
- Accompagner les stagiaires le long du cheminement dans le caisson et veiller à leur sécurité, (deux formateurs),
- Et enfin, coordonner et veiller au bon déroulement du scénario pédagogique dans le respect des règles de sécurité (un formateur).



Au cœur du CTA-CODIS à Rennes Beauregard

Déménagement sur le site du CIS de Rennes Beauregard. Mise en œuvre du nouveau système de traitement de l'alerte. Le CTA-CODIS a connu ces derniers mois de profonds changements qui sont venus faire évoluer les pratiques chez les opérateurs, adjoints et chefs de salle qui le font vivre. Immersion au cœur de ce lieu très fermé qu'est la salle opérationnelle.

Au 1^{er} mai dernier, le CTA-CODIS totalisait 567 jours d'occupation de ses locaux provisoires. Cette suite de chiffre en cache tant d'autres :

- 273 104 appels d'urgence reçus
- 78 682 interventions traitées
- 343 interventions réalisées au maximum sur 24 heures (01/01/2018)

Depuis le 11 octobre 2016, les sapeurs-pompiers du CTA-CODIS se sont parfaitement appropriés le nouveau système de traitement de l'alerte. Après une formation initiale qui avait permis à chacun de prendre place derrière les postes opérationnels, les opérateurs, adjoints au chef de salle et chefs de salle ont accompagné les différentes évolutions de l'outil. En effet, le logiciel START 4.85 a déjà connu plusieurs versions logicielles pour gagner en stabilité. Cette adaptation permanente est le gage de la qualité de l'exploitation d'un outil qui a dû, nécessairement, s'adapter aux besoins de la structure, tant par les remontées de terrain que par les propositions des opérateurs qui, en première ligne, constatent la puissance de traitement de cet outil moderne.

Vers une évolution des pratiques

Parmi les améliorations apportées, on note l'identification de l'appelant (PFLAU) avec la géolocalisation en cours d'amélioration, la qualité de l'outil cartographique, l'interconnexion avec le logiciel du SAMU, la vision synoptique du potentiel opérationnel, la gestion des alertes multiples et le fonctionnement des postes de commandements avancés (PCA). Au-delà de la technique, l'équipe du CTA-CODIS s'est attachée à exploiter au mieux son espace de travail provisoire tout en se projetant sur la prochaine étape du déménagement vers la nouvelle direction départementale du SDIS en 2019. C'est pour se préparer aussi à cet évènement que le service s'est déjà exercé à mettre en œuvre son site de repli et à tester les procédures qui en découlent.

Parallèlement, le CTA-CODIS a également dû prendre en compte la publication du REAC SIC qui a profondément réformé la formation d'opérateur et de chef de salle en renvoyant les formations TRS à d'anciennes pratiques. En effet, désormais, l'accès à la fonction d'opérateur demande plus de 200 heures de formation incluant une appropriation de l'outil de déclenchement de l'alerte, des différentes procédures départementales ainsi que du facteur humain. C'est donc un véritable métier au sein de la profession qui offre, certes une ouverture sur la technique, mais surtout confronte les opérateurs de traitement des appels d'urgence (OTAU) aux premières secondes de l'opération, celles où l'écoute active et les conseils prodigués sont si précieux pour le requérant en détresse, tout en s'assurant que l'alerte soit la plus rapidement diffusée.

Aussi, pour ceux qui sont attirés par cette expérience unique le service du CTA-CODIS organisera des formations SIC à destination des personnels que la fonction d'opérateur de traitement des appels d'urgence intéresserait à court ou moyen terme. Pour plus d'informations, contacter directement le chef du CTA-CODIS.

L'activité du CTA-CODIS en chiffres

- Chaque jour, 4 à 7 opérateurs, un chef de salle, un adjoint et un officier Codis assurent le traitement des appels d'urgence
- 198 028 appels décrochés en 2017.
- 138 interventions gérées quotidiennement
- 543 appels décrochés par jour
- 1 intervention réalisée toutes les 10 minutes



Sergent-chef Philippe Marchand, opérateur

« En tant qu'opérateur, nous sommes le premier avec le requérant. En un temps très court, nous devons nous imaginer la situation décrite afin de percevoir l'urgence réelle ou non au travers de ce qui, parfois, peut paraître anodin. Cette évaluation de l'urgence est un exercice compliqué. L'affaire Naomi est là pour le rappeler. Sur les 5000 appels annuels que nous traitons en moyenne, le risque d'une mauvaise interprétation est forcément présent même si une régulation est assurée par le médecin du Samu en cas de doute. Lorsque nous recevons l'appel, nous devons traiter une masse d'informations importante très rapidement, ce qui impose une réelle concentration. Certes, ce n'est pas un travail physique, mais il requiert une totale vigilance d'esprit pour être à l'écoute du requérant, faire une synthèse de la situation, saisir les informations sur la feuille d'alerte, localiser l'intervention, donner les premiers conseils à l'appelant, et engager les secours. Le vécu opérationnel est aussi utile à la fonction, pour identifier un lieu, se représenter les dangers d'une situation, et conseiller l'appelant.

Parfois, les personnes paniquées ne sont pas à l'écoute de nos questions ; il faut savoir garder son sang-froid et reprendre le dessus sur la discussion afin que la personne coopère. L'activité est très diversifiée : une tempête, un accident grave, un incendie avec sauvetage, un enfant qui se blesse dans un parc, et bien sûr des appels qui relèvent des services sociaux, des appels abusifs... Il faut s'adapter en permanence. Il m'est arrivé de rester en ligne 1h15 au téléphone avec une personne en situation de détresse psychique. Cela suppose d'ajuster son discours au contexte et faire preuve d'une grande persévérance dans ce cas, ce qui peut être extrêmement fatigant ! Heureusement, cette histoire s'est bien terminée. Même si ce n'est pas toujours le cas... »

Adjudant Sébastien Réhel, adjoint au chef de salle

« Je suis arrivé il y a deux ans. Cette expérience a changé mon regard sur le CTA-CODIS. Avant, l'activité était relativement opaque. Aujourd'hui, je mesure la difficulté de la fonction. Le rythme de travail de 12 h est intense avec la nécessité de rester concentré à tout moment. Les opérateurs prennent plus de 100 appels par jour. Chacun est différent. Vous avez en ligne une femme qui crie car son mari a fait un arrêt cardiaque ; vous devez la calmer et faire en sorte qu'elle vous donne les renseignements nécessaires pour engager les secours tout en voyant que les secondes s'écoulent... Vous avez une montée de stress avec beaucoup d'actions simultanées à réaliser, et avez à peine raccroché qu'un autre appel arrive déjà ; et il faut être frais et disponible de suite pour l'appelant. L'exercice est compliqué. En centre de secours, il m'arrivait de m'interroger sur l'engagement des moyens par le CTA-CODIS : on est trop nombreux, ce n'est pas notre mission... Je comprends mieux aujourd'hui certaines situations. Je vois les échanges entre la salle opérationnelle et les autres services (Samu, police...). Je constate que le témoin ne dit pas forcément tout. Et même si, sur le terrain on a parfois l'impression de sortir trop souvent, un filtre important est réalisé par les opérateurs. En moyenne, 543 appels sont reçus chaque jour pour 138 départs en intervention. En tant qu'adjoint, mon rôle est identique au chef de salle. Il me délègue certaines missions et j'assure également la formation quotidienne des opérateurs. Elle porte sur la connaissance du règlement opérationnel ou certaines manipulations sur Start : engager des moyens spécialisés, biper un chef de colonne, ajouter un second groupe incendie sur une intervention... Mon expérience de terrain me sert en terme d'anticipation, de constitution des trains de départ, de recours aux équipes spécialisées ou pour localiser certaines interventions. C'est important car lors des appels, nous sommes seuls face au requérant. C'est différent du terrain où le travail se fait en équipe.



Lieutenant Gaston Soler, chef de salle

« Je suis chargé d'animer la salle opérationnelle avec, à chaque garde, 6 opérateurs. Leurs parcours, leur connaissance du territoire et leurs diverses expériences professionnelles est une plus-value dans la gestion des appels reçus. Je dois être toujours à l'écoute de ce qui se passe ; il faut percevoir quand un opérateur se trouve en difficulté dans le traitement d'un appel afin de pouvoir lui apporter un appui, ou pouvoir en reparler à l'issue. Je suis conscient que les opérateurs sont soumis à une pression permanente. En décrochant, on ne sait jamais sur quoi on va tomber. Sur le plan psychologique, l'activité peut être éprouvante, c'est pourquoi je suis vigilant pour permettre aux opérateurs d'évacuer cette tension. Ils ont la possibilité de s'extraire de la salle dans la journée en allant faire 1h à 1h30 de sport. J'ai conscience de la responsabilité qui s'exerce sur chacun d'entre nous.

Le logiciel de traitement de l'alerte n'est qu'une aide à la décision. C'est bien nous qui prenons la décision d'engager les secours au regard de la situation, des informations données par le requérant,

et des échanges avec les partenaires. Nous savons que l'engagement ou non de certains moyens n'est pas toujours compris par nos collègues. Nous sommes forcément exposés au risque de mauvaise interprétation des moyens à déclencher. Pour autant, la décision revient bien à la salle opérationnelle qui engage les moyens en cohérence avec les procédures règlementaires (règlement opérationnel, SDACR et couverture opérationnelle). Au fil des années, j'ai vu le CTA-CODIS changer, avec le passage sur Artémis puis Start aujourd'hui. Les pratiques ont évolué : mise en place de la régulation médicale, changement dans les trains de départ, mise en œuvre des coopérations de centres. Cela nécessite une adaptation permanente, avec l'opportunité d'avoir toujours cette vision départementale de l'activité opérationnelle. C'est la richesse de la fonction ».



Le regard du colonel Eric Candas sur le fonctionnement du CTA-CODIS

Depuis votre prise de fonction, vous avez fait le tour de l'ensemble des CIS du département. Vous avez également rencontré les personnels du CTA-CODIS. Après ces quelques mois, quel est votre vision du rôle du CTA-CODIS ?

Le CTA-CODIS est l'organe majeur de coordination de l'activité opérationnelle du département dont il assure le rôle de station directrice. C'est lui qui engage les moyens au regard des informations qu'il collecte en un minimum de temps. C'est donc dans ce cadre que les moyens sont déclenchés suivant le plan de déploiement intégré dans le système de traitement de l'alerte. Comme c'est la station directrice, le ticket de départ représente un ordre de départ (ou de non engagement) qui ne se discute pas. Les échanges et les interrogations se traitent à l'issue de la mission sans perturber le fonctionnement de cet outil opérationnel en privilégiant les outils de suivi post opérationnel.

Le CTA-CODIS, c'est l'outil opérationnel du DDSIS qui a en charge le suivi des opérations, l'anticipation sur les besoins du terrain et assure la remontée d'information vers les autorités et partenaires institutionnels et notamment les DOS (Maires et Préfet).

Conformément à cette attente, avez-vous identifié des points de vigilance ?

J'attache effectivement de l'importance à la qualité de la remontée de l'information à partir du terrain, par des messages cadrés et formalisés. Même si cette qualité est globalement au rendez-vous, on peut parfois entendre sur les ondes des messages qui ne sont pas à la hauteur de ce que l'on attend et de ce qui est enseigné. Lors de contentieux, qui se font de plus en plus présents, il est primordial de pouvoir démontrer la bonne qualité de nos actions par la bonne qualité de nos renseignements. Au-delà de l'affichage de la qualité vis-à-vis de nos autorités, c'est également une mesure de protection de nos agents.

La multitude des actions associée aux nombreuses communications que doit mener le CTA-CODIS peut constituer une limite ou un handicap dans l'efficacité recherchée ?

Le CTA-CODIS reçoit, en dehors des numéros d'urgence (18/112), plus de 30 000 appels par an ! C'est beaucoup trop de mon point de vue pour 50 000 interventions. Certains de ces appels sont consécutifs à l'engagement

des centres d'incendie de secours. Si certains sont justifiés (besoin de précision, information importante à conséquence opérationnelle...) d'autres le sont certainement beaucoup moins et mériteraient d'être différés dans le temps. Appeler le CTA-CODIS pour demander si le CIS voisin n'aurait pas été à même de réaliser l'opération ou pour demander si l'intervention mérite réellement l'intervention des sapeurs-pompiers est intolérable.

Si des problèmes non urgents sont rencontrés ou des questionnements peuvent être légitimes, ceux-ci doivent être remontés de manière différée par mail et par la voie hiérarchique. L'ordre d'engagement du CTA-CODIS ne peut être remis en cause sur le moment sauf situation opérationnelle urgente le nécessitant. En revanche, après, les choses peuvent être explicitées. Il faut bien avoir en tête que le CTA-CODIS dispose de la vision complète du potentiel départemental et qu'il réagit au regard des informations, parfois parcellaires, dont il dispose. Je serai très vigilant sur ce point.

Quelles sont les particularités du travail au sein du CTA-CODIS ?

Les opérateurs du CTA-CODIS exercent un métier spécifique dans la profession. Tenir cet emploi nécessite donc :

- Une vision opérationnelle
- Une vision départementale
- Des compétences particulières pour appréhender l'ensemble de l'environnement technique et fonctionnel

Exercer cet emploi, c'est acquérir une expérience unique et avoir une vision plus large de la sécurité civile au quotidien. Tous les opérateurs que j'ai rencontrés, sont fiers d'exercer leur métier au quotidien et d'être ainsi les premiers acteurs de la chaîne des secours de l'Ille-et-Vilaine. Ils doivent être considérés, à l'identique des sapeurs-pompiers en unité opérationnelle, comme partie intégrante de cette chaîne.

Il est important à mes yeux que cet outil puisse retrouver le plus rapidement possible le site de la direction départementale afin que nous puissions sentir le pouls au quotidien de l'activité opérationnelle.



Devenez Bon Samaritain et aidez-nous à sauver des vies !

En Ille-et-Vilaine, une personne est victime chaque jour d'un arrêt cardiaque.
En attendant l'arrivée des secours, les premières minutes sont pourtant cruciales !
En seulement 4 minutes, le cerveau subit des dommages irréversibles. Pour augmenter les chances de survie des victimes, les sapeurs-pompiers et le Samu d'Ille-et-Vilaine se lancent dans l'utilisation de l'application **Staying Alive**.

Elle permet aux personnes sensibilisées ou formées aux gestes de premiers secours d'intervenir en l'attente de l'arrivée des équipes d'urgence en cas d'arrêt cardiaque.

Staying Alive est une application gratuite qui permet de géolocaliser les défibrillateurs cardiaques et de recenser les personnes formées ou sensibilisées, capables d'agir en tant que premier intervenant pour augmenter les chances de survie des victimes d'arrêt cardiaque. Grâce à cette application, les sapeurs-pompiers et le Samu d'Ille-et-Vilaine auront la possibilité, en attendant l'arrivée des équipes d'urgence sur les lieux, d'alerter très rapidement des citoyens engagés, des « bons samaritains », afin de procéder à des premiers gestes de réanimation.



Comment fonctionne l'application ?

L'application permet de situer l'ensemble des défibrillateurs cardiaques sur le département par un système de géolocalisation. Si vous êtes enregistré comme "Bon Samaritain", **vous offrez la possibilité aux sapeurs-pompiers et au Samu, via leur centre de réception des appels d'urgence 18, 15 ou 112, de vous solliciter.**



Application **Staying Alive**
Disponible sur **Apple Store** et
sur **Android**

Qui peut s'inscrire ?

Tout citoyen qui réside en Ille-et-Vilaine et qui a validé la formation de 2 h de sensibilisation aux premiers secours – Alerter Masser Défibri-ler – ou qui est titulaire du PSC1 (formation aux premiers secours de niveau 1. Un simple justificatif de votre formation suffit.

Comment s'inscrire ?

Il suffit de télécharger l'application gratuite **Staying Alive** disponible sur Iphone ou Android. Elle permet de vous identifier en tant que « Bon Samaritain » et offre la possibilité aux sapeurs-pompiers, via leur centre de traitement des appels d'urgence, de vous solliciter comme premier intervenant afin de procéder à des gestes de réanimation si vous vous trouvez dans un périmètre proche de l'accident. Sachant qu'il faut en moyenne 13 minutes aux sapeurs-pompiers et aux équipes du Samu pour arriver sur le lieu d'une intervention, ces premières minutes sont cruciales !



Comment suis-je sollicité en tant que Bon Samaritain ?

Si vous vous trouvez dans un périmètre proche d'une personne en arrêt cardiaque, vous recevez via votre smartphone une notification d'alerte vous demandant si vous pouvez intervenir. Si vous n'êtes pas disponible, vous pouvez simplement rejeter la demande. En revanche, si vous pouvez intervenir, il suffit d'indiquer votre disponibilité en répondant positivement à la notification. Les sapeurs-pompiers ou le Samu en seront avertis et pourront vous contacter le cas échéant.

Si vous n'êtes pas sollicité, vous recevez un message vous indiquant qu'un autre Bon Samaritain est déjà engagé.

Si vous êtes sollicité, vous avez accès à la localisation de l'intervention et des DSA à proximité via un plan. Ne vous mettez cependant pas en danger inutilement si vous êtes amené à intervenir !

Les chiffres sur l'arrêt cardiaque

En France, près de 50 000 personnes décèdent chaque année d'un arrêt cardiaque.

7 fois sur 10, ce type d'accident arrive en présence d'un témoin.

Il faut en moyenne 13 minutes aux sapeurs-pompiers pour arriver sur le lieu d'intervention. Malheureusement, si aucun geste de réanimation n'est pratiqué, 4 minutes sans oxygène suffisent au cerveau pour subir des lésions irréversibles. Un appel immédiat aux services d'urgence, des gestes simples de réanimation et une défibrillation précoce permettent d'améliorer significativement les chances de survie sans séquelle.

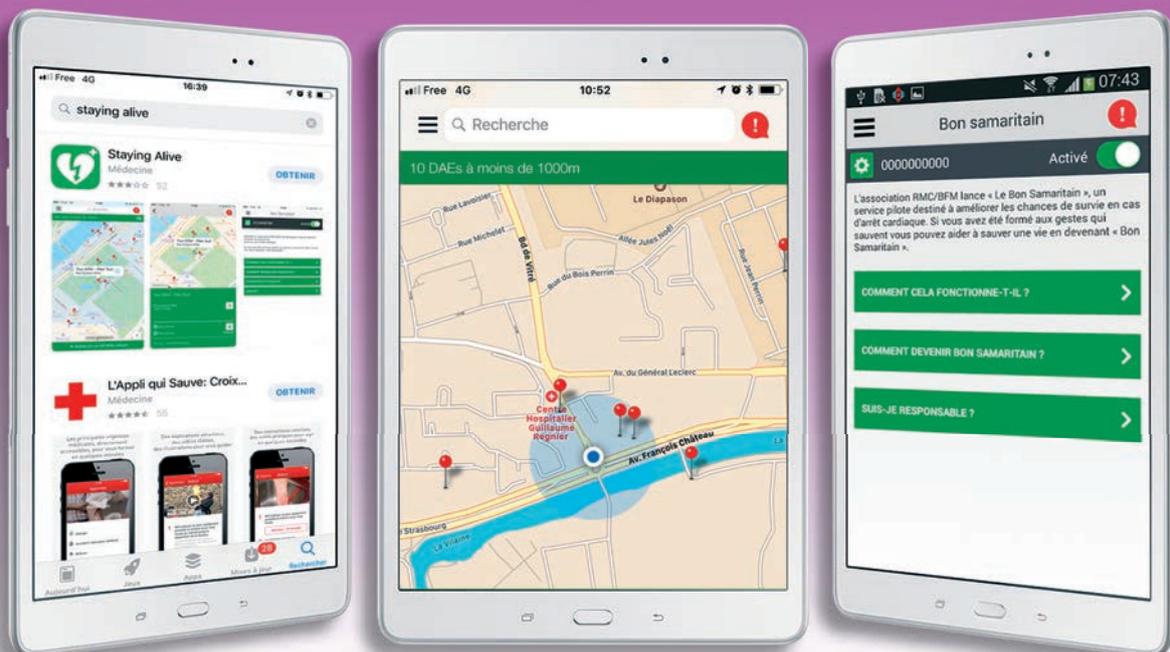


Téléchargez dès à présent l'application Staying Alive et devenez Bon Samaritain !



Avec l'application Staying Alive, vous pouvez :

- Vous identifier en tant que Bon Samaritain
- Localiser les défibrillateurs et en ajouter
- Apprendre les gestes qui sauvent
- Obtenir une aide à la réalisation du massage cardiaque



L'application fait seulement 44 Mo, elle ne consomme pas de batterie sur votre smartphone et vous pouvez la désactiver à tout moment.



ADOPTER UN COMPORTEMENT CITOYEN

LES 4 LEÇONS DES SAPEURS-POMPIERS

La nouvelle campagne de communication proposée par le SDIS

Le SDIS d'Ille-et-Vilaine lance une nouvelle campagne de communication afin d'inciter les habitants à développer un comportement plus citoyen. Elle prend la forme d'une saga en 4 visuels et de courtes vidéos sur lesquelles les sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine affichent 4 leçons de citoyenneté.



Dans la nouvelle campagne de communication proposée, le SDIS interpelle la population et incite les habitants à développer un comportement plus citoyen. Il s'agit ainsi de faire en sorte que chacun s'implique, à son niveau, pour sa sécurité et celle de ses proches :

- En s'informant sur les bonnes pratiques de prévention incendie,
- En apprenant les gestes de premiers secours,
- En se formant aux comportements qui sauvent, en tant que Cadet(te)s de la sécurité civile ou jeune sapeur-pompier dès le collège,
- Voire, en devenant sapeur-pompier volontaire.

Cette campagne fait référence à l'ambition portée par le SDIS au travers de son projet stratégique 2017-2021, de faire de la population le premier acteur du secours. Lancée au printemps, cette campagne est amenée à être relayée sur le territoire de l'Ille-et-Vilaine, via :

- Des affiches et des flyers proposés aux maires du département pour diffusion sur leurs communes,
- Un article dans le magazine Nous Vous Ille distribué dans tous les foyers d'Ille-et-Vilaine,
- Un affichage urbain prévu dans les abribus sur Rennes et sa métropole,
- Des courtes vidéos (teasers) partagées sur les réseaux sociaux et diffusées dans les cinémas du département et sur les panneaux d'affichage digitaux sur Rennes et sa métropole,
- Un habillage des véhicules de la chaîne logistique du SDIS amenés à circuler sur tout le territoire.



Vous souhaitez relayer cette campagne de communication sur votre secteur ?

Contactez la mission communication pour obtenir des affiches ou des flyers, en envoyant un mail de demande à :

 communication@sdis35.fr



◀ (spot publicitaire) de présentation des 4 leçons diffusées sur les réseaux sociaux



Vous souhaitez dynamiser votre communication locale ? La mission communication vous accompagne



Afin d'accompagner les CIS, la mission communication met à disposition différents supports. Affiches, flyers, encarts type, vidéos, bandeaux pour les réseaux sociaux ou même article type pour une publication municipale : différents contenus sont proposés. Via une page du site internet du SDIS et accessible à tous les personnels, vous pourrez désormais accéder directement à tous les supports en téléchargement.

L'objectif est de faciliter l'accès à ces ressources et offrir ainsi la possibilité aux CIS d'être autonomes afin de relayer aisément les campagnes de communication du SDIS. Présentés sous forme de thématiques (recrutement, secourisme, prévention...), les supports peuvent donc être utilisés librement sur les calendriers des amicales, les magazines ou bulletins municipaux, les réseaux sociaux...

Vous avez aussi la possibilité de commander des affiches ou dépliants en sollicitant directement la mission communication par mail : communication@sdis35.fr

 Pour accéder aux contenus, rendez-vous sur www.sapeurs-pompiers35.fr/communication

Vos interlocuteurs à la mission communication

4 agents oeuvrent au service de la communication du SDIS. Leurs actions sont structurées autour des principales missions suivantes :

- **L'élaboration du magazine du SDIS**



La mission communication assure l'élaboration du magazine du SDIS : *Vocation Secours*. Elle réalise également les photos et s'appuie sur celles proposées par la cellule photo-vidéo du SDIS.

- **La conception d'actions ou de supports adaptés aux axes de communication décidés par l'établissement :** la citoyenneté, la promotion du volontariat, la sensibilisation aux premiers secours, la prévention, le conseil auprès des maires... Cela peut prendre la forme d'une communication large sur le site internet du SDIS ou de la création de supports spécifiques (affiches, dépliants, vidéos, articles de presse...).

Le service a assuré la conception du nouveau site internet du SDIS en lien avec la direction des systèmes d'information et de télécommunication. Il assure aujourd'hui la rédaction et la mise en ligne des différents contenus (actualités, galeries photos...).

Il alimente par ailleurs le site intranet et les différents réseaux sociaux du SDIS (Facebook, Twitter, YouTube) par la rédaction d'informations sur l'actualité du SDIS.



- **L'organisation des événements**

La mission communication assure l'organisation d'événements et cérémonies en interne, comme la cérémonie des vœux, les rencontres de la sécurité, la journée nationale des sapeurs-pompiers ou les opérations de sensibilisation aux premiers secours. Elle apporte régulièrement son aide aux groupements territoriaux pour l'organisation de cérémonies officielles (passations de commandement) et d'événements locaux. Elle réalise les cartons d'invitation, les listes d'invités, intervient sur les déroulés de cérémonie, prépare les éléments de discours à l'attention des autorités, assure le montage des événements ou apporte son concours par la mise à disposition de matériels (sonorisation, pupitre, stand...).



Inauguration de la pose de 1^{ère} pierre à la Direction du SDIS

La mission communication travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des services du SDIS et CIS qu'elle sollicite régulièrement. Elle apporte également son savoir-faire en concevant un certain nombre de supports de communication adaptés aux besoins des services qui la sollicite : supports pédagogiques, vidéos, affiches...

Elle est par ailleurs la garante de l'image de l'établissement. Elle reçoit et traite les différentes demandes de reportage reçues des journalistes. Elle veille aussi à la bonne déclinaison de l'identité visuelle du SDIS sur les différents supports (les bâtiments, les véhicules, l'habillement...).



Rencontres de la sécurité - Saint-Grégoire



Journée nationale des sapeurs-pompier à Paimpont

L'équipe de la mission communication

La mission travaille en transversalité sur l'ensemble des projets menés.

Estelle Melki → Responsable communication

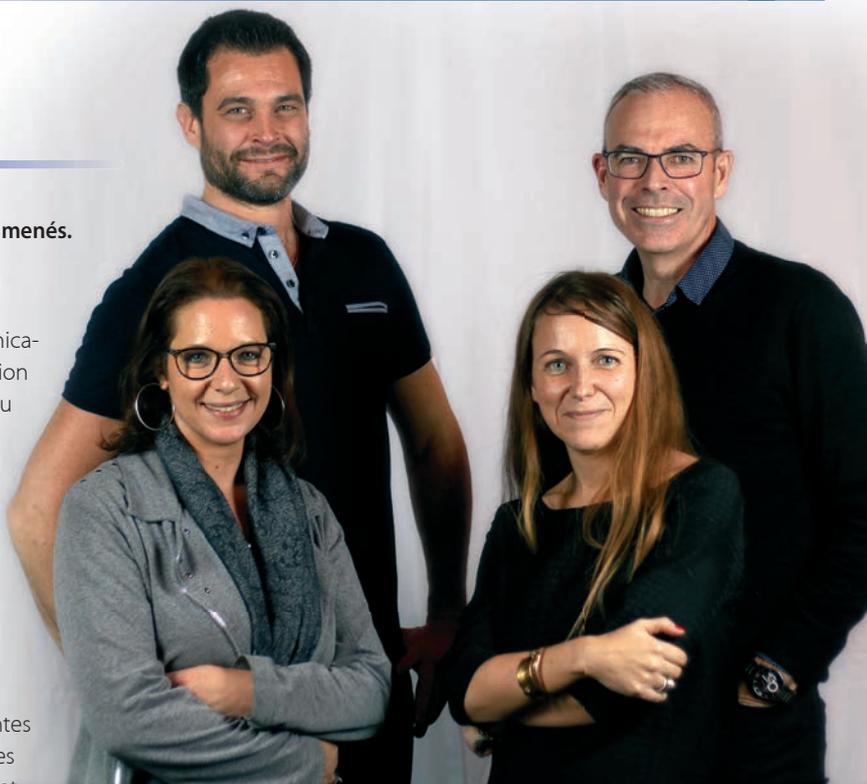
Elle coordonne et supervise l'activité de la mission communication. Elle assure la rédaction des supports de communication (articles du magazine, actualités pour les sites internet ou intranet, dépliants...), l'organisation des événements (inaugurations de CIS, poses de première pierre, cérémonie des vœux, signatures de conventions officielles, conférences de presse...), et assure la gestion des sollicitations qui émanent de la presse (demandes de reportages TV ou presse écrite). Elle est l'interlocutrice des différents services qui expriment des besoins en matière de communication.

Lucie Delaunay → Assistante communication

Elle assiste la responsable communication dans ses différentes missions. Elle intervient particulièrement dans l'actualisation des supports de communication du SDIS sur les sites internet et intranet, la mise en ligne des contenus webs, et sur les réseaux sociaux. Elle assure également l'élaboration des listes d'invités aux cérémonies et les fiches d'informations fournies aux autorités en prévision de leurs allocutions.

Yann Lebeul → Chargé du multimédia

Créatif, il assure la conception graphique des différents supports de communication du SDIS à partir de logiciels spécifiques : cartons d'invitation, affiches, flyers, publications, vidéos... Il assure par ailleurs la gestion de la photothèque du service et assure la diffusion des photos en réponse aux diverses sollicitations reçues des CIS ou des journalistes.



▲ De gauche à droite Alexandre, Yann, Lucie et Estelle

Alexandre Martin → Régisseur départemental (organisation logistique et technique des événements)

Il assure l'organisation logistique et technique des différents événements organisés par le SDIS. A ce titre, il est responsable du montage des différents événements organisés par le SDIS. Il a en charge la gestion des matériels d'exposition du SDIS, et est l'interlocuteur auprès des CIS qui le sollicite en matière de prêt de matériels dans le cadre de leur participation à des manifestations publiques ou cérémonies.

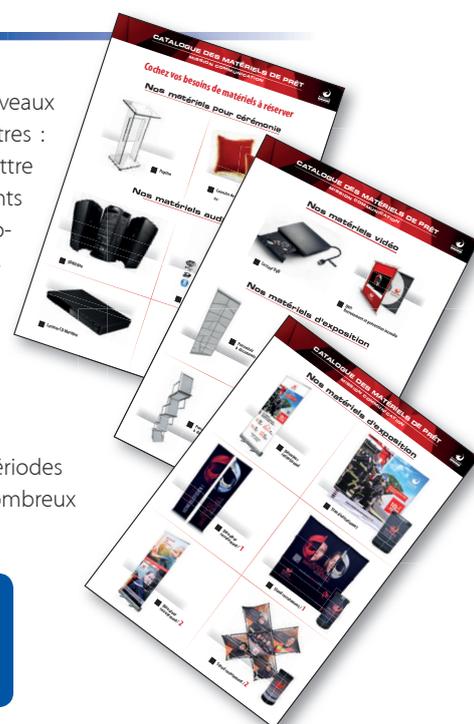
Vous souhaitez être présent sur un forum, un salon ou un événement sur votre commune ? Sollicitez le matériel d'exposition du SDIS



La mission communication a investi cette année dans de nouveaux matériels d'exposition. Connus par certains, moins bien par d'autres : ces matériels sont mis à la disposition des CIS pour vous permettre d'être présents plus facilement à des forums, salons, et événements divers. Un catalogue qui recense l'ensemble des matériels disponibles au prêt vous est proposé. Vous y découvrirez la gamme des supports : stands d'exposition, sonorisation, pupitre, mannequins, grilles d'exposition et photos...

Vous pouvez ainsi réserver directement des matériels auprès de la mission communication pour l'organisation de vos événements.

Pensez néanmoins à anticiper, particulièrement sur certaines périodes (septembre par exemple étant un mois chargé compte tenu des nombreux forums des associations organisés).



Pour consulter le catalogue des matériels,
rendez-vous sur l'intranet dans l'onglet :
Réservations/Les Matériels et supports de communication

AVEC LES SAPEURS-POMPIERS, CONSTRUISONS UNE SOCIÉTÉ PLUS CITOYENNE

ADOPTER

UN COMPORTEMENT
CITOYEN

LES 4
LEÇONS
DES SAPEURS-POMPIERS





Leçon n° 4

> Je m'engage pour porter secours aux autres : je deviens sapeur-pompier volontaire

Savez-vous que 85% des sapeurs-pompiers qui vous portent secours sont des volontaires ?

Quel que soit votre âge. Votre sexe.
Votre statut social ou professionnel.
Vous avez certainement le bon profil pour être sapeur-pompier volontaire !
Renseignez-vous !

INFORMEZ-VOUS. FORMEZ-VOUS. ENGAGEZ-VOUS.

www.sapeurs-pompiers35.fr



**SAPEURS
POMPIERS**
Ille & Vilaine

A Argentré-du-Plessis, un feu de hangar provoque un embrasement généralisé

Vendredi 23 février à 12h, le CTA-CODIS est alerté pour un incendie qui s'est déclaré dans un hangar agricole à Argentré-du-Plessis. Alors que le propriétaire découpait du métal à la meuleuse, une étincelle aurait provoqué un départ de feu qui se serait très rapidement propagé au hangar d'une superficie de 300 m².

A leur arrivée sur les lieux, les sapeurs-pompiers sont immédiatement confrontés à l'embrasement généralisé du hangar qui contient du matériel agricole et 20 tonnes d'amonitrate. Le feu commence à se propager également à un second hangar attenant et à une cuve de fuel située à proximité.

Des actions sont rapidement mises en œuvre afin de limiter la propagation du feu et éteindre le foyer principal. 4 LDMR 500, dont une positionnée sur EPS, sont déployées tout en veillant à protéger le personnel des fumées d'incendie compte tenu de la présence d'amonitrate.

L'équipe spécialisée en risques chimiques est également sollicitée. Les mesures effectuées permettent en effet de détecter la présence d'ammoniaque et de dioxyde d'azote qui émanent de l'engrais soumis au rayonnement de l'incendie. Leurs actions consisteront alors à endiguer la pollution du sol et limiter son évolution vers le cours d'eau situé en aval avec la mise en place d'un barrage.

Éléments favorables à l'intervention

- Stock d'engrais très partiellement touché par l'incendie, ce qui a permis de limiter la pollution et la toxicité des fumées
- Mise à disposition de deux engins agricoles par le propriétaire pour le déblai
- Engagement rapide de moyens spécialisés adaptés par le CTA-CODIS (équipe RCH, DA et CCGC)

Facteurs défavorables

- Difficulté d'alimentation en eau liée à l'éloignement du premier point d'eau (recours au DA)
- Risque d'explosion lié à la présence de bouteilles de gaz et d'acétylène

Moyens opérationnels

1 CCGC LC - 2 CCFM - 2 VLGC - 1 EPS - 1 VTUTP - 1 VLCC - 2 FPT - 1 DA - 1 VLOS - 2 VICB - 1 CCGC - 3 VL - 1 VAR - 1 VSAV - 2 FPT - 2 VSO, soit 69 sapeurs-pompiers des CIS d'Argentré-Etrelles, Bais, Châteaubourg, Erbrée, Melesse, Noyal-sur-Vilaine, Rennes Le Blosne, Rennes Saint-Georges, Servon-sur-Vilaine, Vitré et de la direction départementale.



A Vern-sur-Seiche, une longère s'embrase

Le 5 mars dernier à 00h23, le CTA-CODIS engage les sapeurs-pompiers pour un feu de cheminée dans une longère à Vern-sur-Seiche.

La reconnaissance effectuée par les personnels sur place permet de constater que l'habitation concernée par l'incendie comprend en réalité deux maisons mitoyennes reliées par une entrée unique située en rez-de-chaussée. L'une d'entre elle est entièrement embrasée.

Il est donc urgent de protéger au plus vite la seconde maison qui est fortement menacée d'un risque de propagation en toiture.

SAPEURS-POMPIERS
Ille & Vilaine

L'attaque du feu est rendue délicate par l'absence de point d'eau à proximité. Une motopompe est donc mise en aspiration depuis le point d'eau naturel le plus proche, situé à 100 mètres de distance environ.

4 lances sont positionnées en manœuvre : 3 de plain-pied afin de diminuer l'intensité du foyer et protéger la seconde maison. Une LDV est également mise en œuvre sur EPS en attaque et protection au niveau de la toiture. Ces actions combinées ont permis de préserver la quasi-totalité de la deuxième habitation.

Éléments favorables à l'intervention

- Evacuation des occupants réalisée avant l'arrivée des secours

Facteurs défavorables

- Carence en eau liée à l'absence de poteau incendie à proximité
- Intervention de nuit avec faible visibilité

Moyens opérationnels

1 FMOGP - 1 VLGG - 1 FPTSR - 1 EPC - 1 DA - 2 VL - 1 VAR - 1 VLS - 1 VSAV - 1 FPT - 1 VSO, soit 35 sapeurs-pompiers des CIS de Noyal-sur-Vilaine, Rennes Le Blossne, Rennes Sud-Ouest (Bruz), Rennes Sud-Ouest (Chartres-de-Bretagne), Vern-Sur-Seiche et de la direction départementale.

A Saint-Ouen-des-Alleux, un bâtiment agricole est détruit par le feu

Le 16 février à 21h25, le CTA-CODIS est alerté pour un feu qui s'est déclaré dans un bâtiment agricole à Saint-Ouen-des-Alleux. A l'arrivée des sapeurs-pompiers, le hangar d'une surface de 300 m² est complètement embrasé ; une partie est également effondrée. A l'intérieur sont stockés environ 200 tonnes de fourrage, 15 tonnes d'engrais ammonitrate et plusieurs engins agricoles. Compte tenu du risque de toxicité des fumées, les personnels sont placés sous ARI et l'équipe risque chimique est engagée afin d'identifier le produit. L'ensemble des sacs est extrait du bâtiment de façon à éviter de les soumettre à la chaleur.

L'attaque du feu est réalisée par l'extérieur : 3 LDMM sont nécessaires pour procéder à l'extinction : 2 sur FPT et alimentées depuis un poteau incendie, et une troisième depuis un CCGC. Des lances crapauds sont utilisées pour éviter que les personnels ne soient soumis aux fumées. Afin de les alimenter tout en disposant d'une pression efficace, 2 MPR et un DA sont mis en service depuis un étang situé à 800 mètres de distance. Durant le temps de l'intervention, deux routes seront barrées et une déviation sera mise en place.

Éléments favorables à l'intervention

- Pas de risque de propagation car le bâtiment est isolé
- Mise à disposition d'engins agricoles par l'agriculteur afin d'extraire l'engrais et les matériels à préserver
- Présence rassurante de l'infirmier VLS qui a assuré la surveillance des personnels soumis aux fumées.

Facteurs défavorables

- Terrain humide rendu inaccessible pour l'acheminement de la MPR notamment
- Risque de pollution qui a nécessité une vigilance pour éviter que les eaux de ruissellement ne se déversent dans l'étang
- Vigilance liée à l'inhalation de fumées d'engrais par le personnel

Moyens opérationnels

1 CCFM - 1 EPS30 - 1 VLCCG - 1 DA - 3 VTU - 1 FPTSR - 1 VLCC - 1 VRCB - 1 CCGC - 6 VL - 1 VAR - 1 VLS - 1 VSAV - 1 VSO - 2 FPT, soit 56 sapeurs-pompiers des CIS d'Antrain, Fougères, Gahard, Liffré, Maen Roch, Melesse, Rennes Beauregard, Rennes Le Blossne, Sens-de-Bretagne, Saint-Aubin-du-Couesnon, Saint-Ouen-des-Alleux, Vitré et de la direction départementale.



A Rennes, un feu de poubelle ravage un centre commercial

Mercredi 11 avril à 4h du matin, les sapeurs-pompiers de Rennes Le Blosne sont alertés d'un départ de feu industriel square de Varsovie. A leur arrivée, ils découvrent une poubelle touchée par les flammes.

L'incendie s'est propagé à un restaurant entièrement embrasé. Le feu atteint également un porche situé à proximité et menace de s'étendre aux commerces du bâtiment conçu selon une architecture en forme de « nid d'abeilles », avec une toiture unique. Rapidement, des premiers moyens sont mis en œuvre pour éteindre cet incendie mais celui-ci continue malgré cela à se propager horizontalement au niveau du toit. En effet, les flammes se développent dans l'espace situé entre des plaques de zinc et une surface goudronnée. Il est nécessaire d'accéder à la toiture pour atteindre le sinistre mais l'accès n'est pas possible depuis l'intérieur compte tenu de la présence de faux-plafonds.

Une lance positionnée sur échelle est donc mise en œuvre depuis l'extérieur afin de refroidir et dégarnir le toit pour accéder aux voliges et poutres. L'incendie qui aura mobilisé les personnels durant 8 heures d'intervention, aura détruit une surface totale de 120 m² et touché 4 commerces.

13 personnes sont au chômage technique. Si le restaurant touché en premier lieu par le feu n'a pu être sauvé, seuls trois autres commerces et une salle de réunion ont été impactés sur les 300 m² de locaux présents dans ce centre commercial.

Éléments favorables à l'intervention

- Absence de victimes et de badauds à cette heure tardive

Facteurs défavorables

- Intervention réalisée de nuit
- Accès au centre commercial rendu difficile par le stationnement gênant de véhicules (un seul positionnement possible pour l'échelle)
- Vent du nord qui renvoyait les fumées sur l'échelle
- Complexité de l'architecture du centre commercial (de forme hexagonale avec une unique toiture) et absence de plan général du site.

Moyens opérationnels

3 VLCG - 3 FPTL - 2 FPTSR - 1 VLCC - 2 EPC - 1 DA - 1 VL - 1 VAR - 1 BEA, soit 48 sapeurs-pompiers des CIS de Noyal-sur-Vilaine, Rennes Beauregard, Rennes Le Blosne, Rennes Saint-Georges et de la direction départementale.



Les sapeurs-pompiers se confrontent à la prise en charge de victimes en cas d'attaque terroriste

Mercredi 18 avril, les sapeurs-pompiers du groupement Nord ont participé à une manoeuvre assez particulière sur le site de l'ancien hôpital de Cancale : la prise en charge de victimes lors d'une attaque terroriste. Il s'agit du 3^{ème} exercice de ce type mené en un an grâce à un partenariat entre le SDIS, l'école de police de Saint-Malo, et la Direction de la coopération internationale (DCI).

Le scénario

L'agression d'un automobiliste par 3 individus lourdement armés vient de se produire. Le conducteur est blessé par balle et son véhicule dérobé. Des policiers en patrouille pédestre sont alors pris pour cible par le véhicule qui roule à vive allure. Aucun policier n'est blessé et la voiture est prise en chasse. Les terroristes se dirigent alors vers l'internat du lycée de Cancale et pénètrent dans l'établissement. De nombreux tirs se font entendre.

Lorsque les sapeurs-pompiers sont alertés, plusieurs victimes blessées sont à l'extérieur du bâtiment. Deux à trois terroristes sont également confinés à l'intérieur. Il s'agissait pour les personnels engagés de mettre en œuvre les procédures et techniques opérationnelles relatives à la doctrine tuerie de masse, en concertation étroite avec les forces de l'ordre, et notamment :

- la mise en œuvre de gestes de « damage control » : gestes secouristes ou médicaux rapides, effectués sur le terrain, et qui permettent de stabiliser une victime avant son extraction (comme la mise en PLS ou la pose d'un garrot en situation de multiples victimes et qui permettent de sauver un maximum de vie en milieu hostile),
- la délimitation des zones de sécurité,

- l'extraction des victimes sous protection balistique (gilet et casque) avec mise en place d'un corridor d'extraction,
- l'activation d'un point de regroupement des victimes médicalisé.

23 victimes seront prises en charge dans le cadre de cet exercice, dont 3 urgences absolues, 2 urgences relatives et 18 impliqués.

Moyens opérationnels

1 groupe extraction (3 VSAV - 1 FPT - 1 VLS + VLOS - 1 VL officier Sinus + 1 VLCCG) - 1 poste de commandement (1 VLCC + 2 VLCCG) - 1 officier de liaison police-gendarmerie (COPG) - 1 officier SINUS - 1 VSM, soit 30 sapeurs-pompiers des CIS de Saint-Malo, Dol-de-Bretagne, Cancale, Plerguer et du groupement Nord.





Trois initiatives pour encourager le volontariat

Comme dans bien des secteurs en Ile-et-Vilaine, la nécessité de faire vivre le volontariat se fait sentir. Différentes initiatives sont menées au plan local sans pour autant être mises en lumière. Retour sur les expériences conduites à La Bouëxière, Bain-de-Bretagne et Saint-Georges-de-Reintembault. Trois manières originales de recruter et de diffuser une culture citoyenne auprès des habitants.

La Bouëxière favorise l'engagement citoyen

Une action de recrutement originale a été organisée sur la commune de La Bouëxière le 15 mars dernier avec le soutien des municipalités de La Bouëxière et de Dourdain et des élus locaux investis dans le fonctionnement du SDIS. Un minutieux travail d'analyse des profils des habitants de La Bouëxière et de Dourdain a permis de cibler 214 femmes ou hommes entre 25 et 45 ans, et qui pourraient correspondre aux différents critères de recrutement de sapeur-pompier volontaire.

Ces personnes se sont vues remettre en main propre par les sapeurs-pompiers de La Bouëxière un courrier d'invitation à une réunion de présentation signée conjointement des maires et du Président du Conseil d'administration du SDIS. Celle-ci était destinée à les sensibiliser à la citoyenneté en les incitant à se former aux premiers secours ou à devenir sapeur-pompier volontaire.

Sous la forme d'une soirée-débat, de témoignages et d'échanges animée avec l'aide de la mission volontariat et de la mission communication, ce temps d'échange qui a réuni environ 40 invités présents a permis aux sapeurs-pompiers volontaires de La Bouëxière de présenter leur engagement, d'expliquer ce que leur apporte cette activité tournée vers les autres et l'impact sur leur vie personnelle comme professionnelle. Toutes les facilités permises par le SDIS afin de favoriser l'engagement (conventions avec l'employeur pour faciliter la disponibilité sur temps de travail, convention périscolaire pour la prise en charge des enfants durant l'intervention...) ont également été exposées.

La plupart des invités ont fait part de leur intérêt pour cet échange éclairé sur la citoyenneté. 17 d'entre eux ont d'ailleurs souhaité être recontactés afin d'évoquer un potentiel recrutement. Et belle surprise : 9 femmes et hommes ont finalement décidé de présenter leur candidature à la prochaine journée d'accueil et de recrutement !

Une vraie réussite et peut-être une initiative à reconduire sur d'autres secteurs !

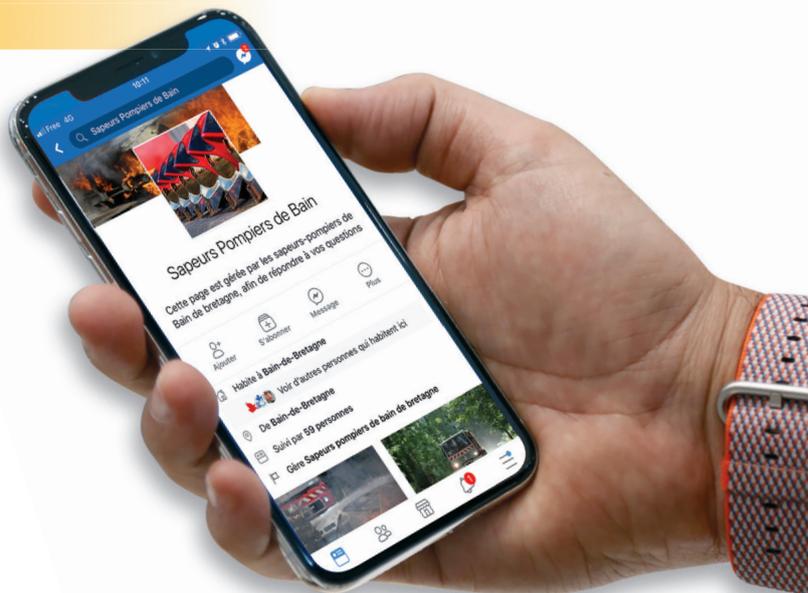


Recruter via les réseaux sociaux : l'expérience menée à Bain-de-Bretagne

A Bain-de-Bretagne, une expérience originale a été menée afin de recruter différemment et utiliser les vecteurs d'information actuels.

Une page Facebook intitulée « Sapeurs-pompiers de Bain-de-Bretagne » a été créée. Administrée par la cellule recrutement constituée au sein du CIS, elle est destinée à relayer différentes actualités, affiches, vidéos et messages liés au recrutement. Pour bénéficier d'une large visibilité, une invitation à s'abonner à la page Facebook a été envoyée aux utilisateurs du réseau social identifiés comme habitant la commune.

124 personnes ont finalement accepté de s'abonner. Les messages postés concernant le besoin en recrutement ont permis d'initier le contact avec 20 personnes et de proposer, après rencontre et validation par le chef de centre, 2 candidats à la journée d'accueil et de recrutement du 26 mai.



Vous souhaitez bénéficier de l'expérience menée sur Bain-de-Bretagne ? C'est possible. Un accompagnement peut être proposé aux CIS qui souhaitent développer une page Facebook liée au recrutement



Contactez directement :
communication@sdis35.fr

Saint-Georges-de-Reintembault s'engage en tant qu'acteur de la vie locale

Depuis un an, les actions se multiplient à Saint-Georges-de-Reintembault afin de renforcer l'équipe aujourd'hui composée de 9 SPV. Un travail est donc mené afin de rendre attractif le CIS aux yeux des habitants.

Une campagne de distribution de flyers en porte à porte a permis dans un premier temps aux sapeurs-pompiers de renouer le contact avec la population locale.

Les personnes situées dans la tranche d'âge 18-45 ans ont été identifiées avec le soutien de la municipalité. Elles ont été destinataires d'un courrier d'invitation du maire et du Président du CASDIS à une réunion publique. Les opérations de communication s'enchaînent en veillant à associer le CIS à tous les temps forts organisés sur la commune. Fête des écoles, fête de la musique, fête de la Saint-Georges, forum des associations... : l'objectif est de saisir toutes les opportunités pour être présent et relayer un message de recrutement.

Les personnels n'hésitent à afficher leur présence sur des stands, mais aussi faire parler d'eux au travers de flyers, d'affiches et même de messages micro retransmis en direct par les commentateurs des différents événements. Les échanges sont également favorisés au travers de posts sur les réseaux sociaux, ou de soirées-débat qui ont



été organisées lors de deux projections du film Les hommes du feu au cinéma. Le contact avec les employeurs n'est pas oublié dans cette démarche et l'organisation de manœuvres dans les deux établissements de soin sur la commune favorise le contact. De précieuses occasions pour se faire une place dans le tissu local !

Pour le Cdt François Picot et le Cne Jean-François Rault, il n'y a pas de recette miracle pour recruter, mais il y a bien trois conditions qui le favorisent : un travail sur l'image du centre, le soutien et l'implication du maire dans l'ensemble des actions menées, et l'investissement incontournable des sapeurs-pompiers du centre !



A L'Hermitage, les sapeurs-pompiers sensibilisent les personnels du Groupe Lactalis à la sécurité

Organisée le 22 mars dernier à l'attention des personnels de la Société Laitière de L'Hermitage, la journée avait vocation à sensibiliser les équipes encadrantes à la sécurité au travers d'une rencontre et d'échanges avec les sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de L'Hermitage. En tissant des liens plus étroits, le SDIS souhaite diffuser une culture de la citoyenneté et inviter les personnels de la Société Laitière de L'Hermitage à adopter les bonnes pratiques de prévention incendie, à se former aux premiers secours, et pourquoi pas à rejoindre les effectifs en devenant sapeur-pompier volontaire. Pour la Société Laitière de L'Hermitage qui appartient au Groupe Lactalis, la démarche citoyenne s'inscrit dans la volonté d'insuffler une culture sécuritaire pérenne, de développer son ancrage local et son rôle sociétal, et de faire évoluer ses collaborateurs en leur offrant la possibilité de s'épanouir au travers d'une activité tournée vers les autres.

Plusieurs actions de sensibilisation à l'attention des personnels sont envisagées au cours des prochains mois entre la Société Laitière de L'Hermitage et le SDIS d'Ille-et-Vilaine dans le cadre d'un partenariat entre les deux établissements.



Un nouveau partenariat signé afin de favoriser la formation des exploitants agricoles SPV

Mardi 3 avril, le SDIS, Groupama et le Service de Remplacement 35 étaient réunis afin de signer ensemble une convention en faveur de la formation des sapeurs-pompiers volontaires. Grâce à ce partenariat, les agriculteurs adhérents au SRE 35 auront la possibilité de se former en tant que SPV tout en bénéficiant d'un remplacement au sein de leur exploitation, pris en charge financièrement par le SDIS et l'assureur Groupama. A l'essai pour 2018, l'expérimentation pourrait être étendue sur les années à venir afin de permettre aux 22 agriculteurs SPV en Ille-et-Vilaine d'en bénéficier.

Colonel Eric Candas, directeur départemental du SDIS d'Ille-et-Vilaine, Marie-Françoise Tuloup, Présidente de la fédération d'Ille-et-Vilaine de Groupama Loire Bretagne, et Dominique Trubert, Président du Service de Remplacement 35 signent ensemble le partenariat en faveur de la formation des exploitants agricoles SPV.



Quand les sapeurs-pompiers volontaires sont à l'honneur dans un reportage qui leur est consacré sur TVR

Après plusieurs semaines de préparation en lien avec le service communication du SDIS et les sapeurs-pompiers volontaires du département, la chaîne de télévision locale TVR consacre un reportage de l'émission « TVR Enquêtes » au volontariat.

Courant février, le journaliste Thibault Boulais est allé à la rencontre des sapeurs-pompiers volontaires à Vitré, Quédillac, Janzé, Liffré, Bédée et Rennes Beaugard, afin de faire connaître ces femmes et ces hommes qui ont fait le choix de l'engagement volontaire. Une mise à l'honneur dans ce reportage de 25 minutes qui leur est consacré.



Pour voir le reportage diffusé le 23 février dernier sur TVR, rendez-vous sur leur site internet, rubrique Relay / TVR Enquêtes ou directement sur notre site internet : www.sapeurs-pompiers35.fr rubrique Devenir sapeur-pompier volontaire

◀ Lien direct pour voir le reportage



Améliorez votre sécurité avec la conduite anticipative

Afin de se prémunir du risque d'accident, le SDIS s'engage dans la formation de ses personnels à la conduite anticipative. Il s'agit d'acquérir des réflexes liés à la conduite en situation d'urgence. Plus d'une centaine de sapeurs-pompiers ont été formés au cours des derniers mois. De nouvelles sessions sont prévues dans les mois à venir.

La conduite anticipative, c'est quoi ?

Il s'agit ainsi de faire évoluer les pratiques des conducteurs lors des différents trajets qu'ils peuvent effectuer. Chaque stagiaire réalise de la conduite sur route et sur piste afin d'acquérir des nouveaux réflexes, et permettre ainsi d'anticiper les situations qui peuvent survenir. Une première session s'est déroulée du 23 au 27 octobre 2017. Ouverte à l'ensemble des sapeurs-pompiers, cette formation initialement dispensée sur la demi-journée, a été repensée et est désormais proposée sur une journée complète. 4 nouvelles sessions sont prévues en mai et juin. Le SDIS s'appuie sur un réseau interne de 11 formateurs compétents et reconnus pour former à la conduite anticipative. L'objectif du SDIS est ainsi de sensibiliser le personnel au risque routier, mais aussi de limiter les accidents. L'an dernier, 131 sinistres routiers ont été recensés (dont 8 avec blessés), contre 152 l'année précédente. Malgré la diminution enregistrée, il est nécessaire de rester vigilant car dans près de 64% des cas, la responsabilité pleine du SDIS est engagée. A noter cependant que l'ensemble des SDIS est confronté à cette même problématique ; c'est ainsi que la formation est née, à partir d'une démarche collaborative entre les 4 SDIS bretons en partenariat avec le CNFPT.

L'avis des stagiaires

Caporal-chef Mathieu Guérinel du CIS de Janzé :

« La formation est très intéressante, les mises en situation sont très parlantes et les formateurs nous orientent beaucoup de manière à faire évoluer nos habitudes ».

Lieutenant Ludovic Lorandel, chef de centre au CIS de Betton :

« La formation est intéressante. Les risques et leur prise en compte sont concrets ».

Sapeur Grégory Houée du CIS de Quédillac :

« Ce stage permet de mieux appréhender les dangers de la conduite en situation d'urgence. Les formateurs mettent le doigt sur certaines de nos lacunes ou mauvaises habitudes dans un esprit constructif et bienveillant. Au travers d'exercices ludiques, il est rappelé que la réduction de la vitesse permet d'éviter bien des situations dangereuses ».

Quelques règles de conduite à respecter lors d'un départ en intervention

- S'assurer que l'ensemble du personnel a sa ceinture de sécurité
- Allumer les feux de croisement
- Utiliser les avertisseurs spéciaux (gyrophare et deux tons)
- Ralentir à l'approche d'une zone de danger (carrefour, feux, ...)
- Etre certain d'avoir été vu, entendu et compris par les autres usagers
- Augmenter son niveau de vigilance
- S'engager avec prudence
- Rester maître de son véhicule en toutes circonstances

La conduite anticipative permet d'avoir une conduite plus souple et plus douce, ce qui est mieux pour les victimes transportées.

Des dérogations sont permises, sous réserve :

- D'utiliser les avertisseurs spéciaux,
- Dans les cas justifiés par l'urgence,
- De ne pas mettre en danger les autres usagers de la route

En tant qu'usager de la route, le code de la route doit être respecté. Même si les véhicules du SDIS sont considérés comme des véhicules d'intérêt général, en aucun cas le conducteur ne doit mettre en danger les autres usagers. Ces dérogations n'exonèrent pas le conducteur de sa responsabilité pénale pour les erreurs d'appréciation, fautes ou excès qu'il commettrait en les utilisant.

? Le saviez-vous ?

Notre champ visuel est limité à 180 degrés. Seule la partie directement face à nos yeux est nette soit environ 4 degrés. Le reste est flou. Il faut donc balayer l'environnement du regard si l'on veut avoir une vision nette de ce qui nous entoure. De plus, la vitesse modifie notre champ visuel : plus on roule vite, plus il rétrécit !

Les chiffres-clés de la sécurité routière

- La vitesse excessive ou inadaptée aux circonstances est présente dans 31 % des accidents
- En roulant à 80 km/h plutôt qu'à 90 km/h, votre trajet de 25 kilomètres ne dure que deux minutes de plus
- Téléphoner au volant multiplie par 3 le risque d'accident
- Lire un message au volant nécessite de quitter la route des yeux pendant 5 secondes : 5 secondes à 50km/h, c'est 70m parcouru !



Nouvelle Direction du SDIS et CIS Rennes Centre : la façade du futur bâtiment est dévoilée

Jeudi 19 avril, la façade de la future Direction du SDIS et du centre d'incendie et de secours de Rennes Centre a été symboliquement dévoilée par Christophe Mirmand, Préfet d'Ille-et-Vilaine et Jean-Luc Chenut, Président du Conseil d'administration du SDIS en présence de Nathalie Appéré, maire de Rennes, du colonel Eric Candas, directeur départemental du SDIS et du commandant Stéphane Picaut, chef du CIS Rennes Saint-Georges.

En effet, le Département d'Ille-et-Vilaine a engagé la construction de la nouvelle Direction départementale du SDIS 35 et du nouveau centre d'incendie et de secours de Rennes Centre, avenue François Château à Rennes, sur le site de l'actuelle Direction du SDIS. La surface des travaux de bâtiment s'étend sur 7 800 m².

La nouvelle Direction départementale du SDIS 35 accueillera près de 200 personnels sapeurs-pompiers, personnels administratifs et techniques des différents services de l'actuelle direction. Le personnel de l'actuel centre d'incendie et de secours de Rennes Saint-Georges sera transféré dans le nouveau centre d'incendie et de secours de Rennes Centre, à l'horizon de l'été 2020.

Le futur bâtiment

Le nouveau bâtiment sera implanté en alignement avec l'avenue François Château, le long de la Vilaine. Il s'étire sur 170 mètres, auquel s'ajoute une tour de bureaux. A l'arrière et perpendiculairement à l'avenue François Château, un corps de bâtiment s'étire vers le nord et divise ainsi l'aménagement extérieur en deux parties distinctes. D'un côté, les aires de stationnement mutualisées entre la Direction départementale du SDIS 35 et le centre d'incendie et de secours. De l'autre, les aires de manœuvre du centre d'incendie et de secours. Les locaux de la Direction départementale du SDIS sont implantés dans l'aile ouest du bâtiment et dans la tour de bureaux. Ceux du centre de secours sont installés dans les ailes nord et est. Un hall central est



commun aux deux entités et les espaces de réunion, de restauration et de sport sont partagés. La salle de sport, ouverte au public, est localisée au rez-de-chaussée de l'aile est et dispose d'un accès indépendant sur la rue.

La Direction départementale du SDIS 35 (aile ouest et tour principale) est équipée :

- de bureaux des différentes directions du SDIS et missions rattachées,
- de salles de réunion mutualisées avec le centre d'incendie et de secours,
- du CTA-CODIS situé sur un plateau dédié au 2^{ème} étage de la tour (380 m²).

Le centre d'incendie et de secours (ailes nord et est) est équipé :

- de l'administration et d'un poste de garde,
- des remises à 16 travées, magasins et vestiaires,
- de locaux de restauration mutualisés avec la Direction départementale du SDIS,
- de locaux d'hébergement,
- de locaux de sport mutualisés avec la Direction départementale du SDIS,
- d'aires de manœuvres et désincarcération,
- d'une tour de manœuvres,
- d'une aire de lavage et d'une station.

La surface des travaux de bâtiment s'étend sur 7 800 m² :

- Pour la Direction départementale du SDIS 35 : 4 450 m²
 - Pour le centre d'incendie et de secours : 3 350 m².
- Les travaux sont prévus d'octobre 2017 à septembre 2020.



Le nouveau visage du centre d'incendie et de secours de Fougères

Jeudi 31 mai, le nouveau centre d'incendie et de secours de Fougères a été inauguré après 36 mois de travaux par Christophe Mirmand, Préfet d'Ille-et-Vilaine, Jean-Luc Chenut, Président du Conseil d'administration du SDIS, Louis Feuvrier, maire de Fougères, Bernard Marboeuf, Président de Fougères Agglomération, du colonel Eric Candès, directeur départemental du SDIS et du capitaine Samuel Guillaume, chef de centre.

en intervention grâce à une organisation des locaux plus fonctionnelle :

- **une zone dédiée à l'opérationnel** qui comprend une remise, des espaces dédiés à la logistique et aux équipes spécialisées, des vestiaires et des sanitaires,
- **des espaces dédiés à la formation et au sport** avec une salle de formation, des aires de manœuvre extérieures, une salle de musculation et une salle de sport de 350 m² conçue pour être accessible aux publics extérieurs depuis une entrée indépendante,
- **des locaux administratifs avec les bureaux** de l'encadrement du centre de secours, du groupement territorial Est et du groupement Prévention, ainsi qu'une salle de réunion,

Lancés en juin 2015, les travaux du nouveau centre d'incendie et de secours de Fougères viennent de s'achever. Le bâtiment accueille au quotidien les 13 sapeurs-pompiers (9 SPP ou SPV, un chef de groupe, un infirmier, et 2 officiers d'encadrement). A cet effectif s'ajoutent 6 SPV en astreinte. 10 agents du groupement Est et de la Prévention travaillent également sur le site.

Le nouvel ensemble que les invités ont eu l'occasion de découvrir lors du parcours de visite, s'étend sur une superficie de 3356 m². Il offre aux sapeurs-pompiers de Fougères des conditions de travail agréables tout en permettant d'optimiser le temps de départ

- **des locaux techniques** avec des réserves et ateliers,
- **des espaces de vie et de détente** avec une salle de restauration, un foyer et 15 chambres pour l'hébergement du personnel de garde.

La construction, d'un montant de 7,2 millions d'euros, a été financée à 80 % par le Département d'Ille-et-Vilaine et à 20 % par Fougères Agglomération. La Ville de Fougères a cédé au Département à titre gracieux la propriété du foncier nécessaire à la réalisation de ce projet.



Le chantier a été confié à l'agence d'architecture Robert et Sur qui a notamment réalisé en Ille-et-Vilaine les centres d'incendie et de secours de Redon et Dinard. 23 entreprises, majoritairement locales, sont intervenues sur cette opération qui s'est étendue sur 36 mois de travaux organisés en 3 phases :

- du nouveau centre de secours de juin 2015 à mars 2017,
- désamiantage et déconstruction de l'ancien centre d'avril 2017 à août 2017,
- construction de la tour et des aménagements extérieurs de septembre 2017 à mai 2018.

Les autorités ont inauguré le nouveau CIS de Fougères par le dévoilement symbolique d'une plaque et la coupe du ruban tricolore.



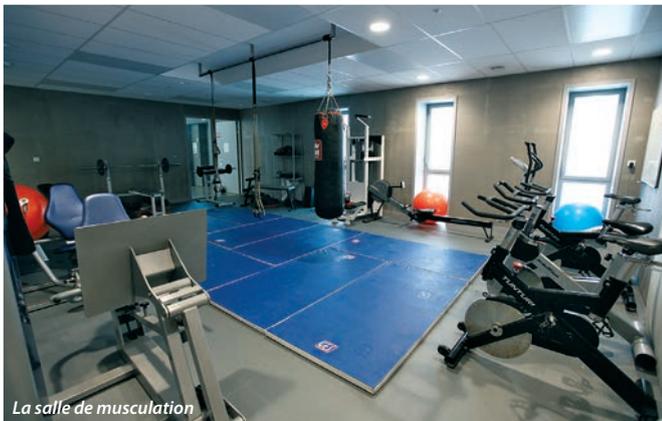
Inauguration officielle du CIS de Fougères le 31 mai 2018



Le poste de garde



La salle de sport



La salle de musculation



La bagagerie



Inauguration officielle du CIS de Fougères le 31 Mai 2018



La salle de musculation

CIS Rennes Le Blosne



Les travaux qui concernent le poste de garde, les vestiaires, le réfectoire, la cuisine, et le foyer se sont achevés fin mai. La rénovation des 8 travées, des magasins et locaux techniques se poursuit. La création du gymnase marquera la fin des travaux prévue au printemps 2019.

CIS de Vern-sur-Seiche



Les entreprises qui interviendront sur la construction du nouveau CIS ont été retenues. La préparation du chantier est en cours. La pose symbolique de la première pierre du nouveau centre d'incendie et de secours est prévue très prochainement. Les travaux s'étendront jusqu'au printemps 2019.

CIS de Saint-Méen-le-Grand

Le démarrage des travaux est prévu pour l'été. A noter que le site retenu pour la construction du CIS regroupera également le centre d'exploitation des routes départementales existant qui sera mutualisé. La pose symbolique de la première pierre du nouveau centre d'incendie et de secours est prévue en septembre prochain. La livraison est attendue à l'automne 2019.



CIS de Gévezé

Les études qui concernent la rénovation et l'extension du centre de secours existant se terminent. La consultation des entreprises est en cours. Compte tenu de 2 lots qui se sont révélés infructueux, le démarrage des travaux pourrait être reporté à la rentrée.

La plateforme technique et logistique

Le concours de maîtrise d'œuvre lancé fin février a permis de retenir 3 cabinets autorisés à concourir dans le cadre du projet de création de la plateforme technique et logistique qui sera implanté sur le site du Hil. Afin de préciser le programme technique et fonctionnel, les services du Département et du SDIS travaillent de manière conjointe sur la mutualisation. Différents niveaux de mutualisation sont étudiés. Des temps d'échange et de connaissance mutuelle sont programmés entre les personnels des différents services (le groupement des services techniques pour le SDIS, et les services logistiques, du parc départemental, de l'exploitation des routes, et le Service des mesures des routes (SMER) pour le Département) dans le but de les associer à la réflexion. Le recours à un cabinet d'audit est prévu pour accompagner le Département et le SDIS dans ce projet de mutualisation et permettre de concevoir la future plateforme selon les choix opérés.

Le calendrier prévisionnel

- Année 2018 jusqu'à mi 2019 – Concours de maîtrise d'œuvre et études de conception du projet
- Mi 2019 à février 2021 – Consultation des entreprises (6 mois) et travaux (14 mois)
- Début 2021 – Emménagement des personnels dans les nouveaux locaux

Coût de l'opération : 10,8 millions d'euros

CIS de Plélan-le-Grand

Des échanges se tiennent afin de déterminer les délimitations précises du terrain retenu pour le futur CIS. La consultation des entreprises devrait être décalée à début 2019.

Concours de caporal de sapeur-pompier professionnel : 2 987 candidats présents

2 987 candidats aux concours d'accès de caporal de sapeur-pompier professionnels se sont donnés rendez-vous au Parc des Expositions de Rennes Aéroport jeudi 24 mai pour les épreuves de pré-admissibilité (pour 3 409 candidats admis à concourir).

- 1098 présents (pour 172 postes ouverts en Ille-et-Vilaine) pour le concours ouvert aux titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins niveau V ou équivalent,
- 1889 présents (pour 318 postes ouverts) pour le concours ouvert aux candidats SPV qui justifient d'une expérience de plus de 3 ans ou en qualité de JSP, service civique assurant des missions de sécurité civile, sapeur-pompier auxiliaire ou militaire de la BSPP ou du BMPM et ayant suivi la formation initiale de SPV 2^{ème} classe avec succès.

Le prochain rendez-vous est fixé le 17 septembre pour les épreuves sportives qui se dérouleront au complexe sportif de Bréquigny à Rennes. Bon courage à tous !

Ils prennent de nouvelles fonctions...



**Lieutenant
Jérôme Bisséré**
(CIS Rennes Beaugerard)

Chef de salle – CTA-CODIS



**Lieutenant
Michel Desbois**
(CTA-CODIS)

Service formation – Groupement Nord



**Capitaine
Hubert Materna**
(Service formation – groupement sud-ouest)

Adjoint au chef du CIS de Saint-Malo

Bientôt à l'écran pour le magazine Enquête d'action

Du 3 avril au 6 mai derniers, le SDIS a accueilli Cindy Barnes, journaliste pour la société de production Tony Comiti dans le cadre d'un reportage prévu pour le magazine « Enquête d'action » diffusé sur la chaîne de la TNT W9. D'un format de 52 minutes, ce magazine consacré aux métiers de l'urgence, réunit entre 650 et 850 000 téléspectateurs à chaque diffusion. De nombreuses villes ont déjà accueilli ce tournage (Versailles, Annecy, Toulouse...). C'est cette fois-ci la ville de Rennes qui a été choisie par la société de production.

Le SDIS a donné son accord afin de permettre aux sapeurs-pompiers de faire connaître leur travail et de mettre en lumière leur savoir-faire. Cindy Barnes a ainsi vécu en immersion durant 4 semaines au sein des deux centres d'incendie et de secours : Rennes Saint-Georges afin de présenter les sapeurs-pompiers au cœur de la ville, et Rennes Beaugerard de manière à réaliser des images différentes grâce à la présence du CTA-CODIS et de la VLS sur le site. La diffusion du reportage est prévue à la rentrée. Affaire à suivre !



Les dernières décisions soumises au Conseil d'administration...

Conseil d'administration du 19 avril 2018

- Elections professionnelles 2018 : la composition du comité technique et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et le mode de scrutin (par correspondance) ont été arrêtés.
- Accueil d'apprentis au sein du SDIS : autorisation d'accueillir, au maximum, 2 apprentis en simultané au sein des services du SDIS 35.
- Projet annuel de performance 2018 : approbation des objectifs pour 2018, déclinaison annuelle du projet stratégique 2017-2021.
- Règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie : avis favorable du Conseil d'administration sur le projet de règlement qui sera arrêté par le Préfet.





Dans les locaux du CIS d'Hédé

Situé sur l'axe routier Rennes/Saint-Malo, le centre d'incendie et de secours d'Hédé accueille 17 sapeurs-pompiers volontaires motivés qui se rendent disponibles afin de porter secours à la population de leur secteur, et réalisent près de 200 interventions par an. Rencontre avec les personnels.

Lieutenant Jean-Yves Recoursé, chef de centre



A 50 ans, Jean-Yves Recoursé totalise 32 ans de carrière en tant que sapeur-pompier volontaire. Après avoir exercé au sein des CIS de Rennes Saint-Georges puis Rennes Beaugard, il s'installe à Betton où il occupera la fonction de chef de centre durant 7 années. Il rejoint ensuite Tinténiac et Hédé en double casque. Il est nommé chef de centre à Hédé et succède ainsi au capitaine Franck Lefevre depuis février 2018.

conjointe avec les personnels du CIS de Tinténiac avec lesquels est expérimentée une nouvelle organisation : le complément d'effectif, dans le cadre d'une coopération-association.



Le principe ? Mutualiser les effectifs disponibles sur le bassin. En effet, depuis le 31 janvier dernier, ce fonctionnement est testé avec les deux CIS distants de 4 kilomètres. L'objectif est de sécuriser la réponse opérationnelle et d'adapter le nombre d'engins engagés sans nécessité de doubler.

Cette organisation est permise grâce à une fonctionnalité nouvelle du système de traitement de l'appel qui permet d'alerter des sapeurs-pompiers d'un centre proche et de compléter l'équipage insuffisant d'un engin. Déjà 11 départs ont pu être réalisés grâce à ce système qui fait l'objet d'une évaluation chaque trimestre et est expérimenté jusqu'en septembre prochain.

Effectif

17 sapeurs-pompiers volontaires dont 2 femmes. Parmi cet effectif, on compte 1 officier, 4 sous-officiers et 12 hommes du rang. Avec peu d'employeurs sur le bassin, le CIS ne dispose pas de convention de disponibilité qui lui permette d'assurer la disponibilité de ses personnels en journée. Malgré cela, le CIS parvient à assurer le POJ à 3 déterminé pour son secteur grâce aux régimes de travail des hommes et femmes qui composent l'effectif.

Fonctionnement

L'organisation opérationnelle du centre repose sur des gardes assurées par 4 équipes de 4 sapeurs-pompiers. La prise d'astreinte a lieu chaque vendredi à 19h. Une manœuvre de bordée est organisée le samedi après-midi. La manœuvre mensuelle qui a lieu le 1^{er} dimanche du mois est l'occasion de travailler de manière

Population défendue

Le centre d'incendie et de secours d'Hédé couvre en 1^{er} appel, Hédé-Bazouges, La Chapelle-Chaussée, Dingé, Saint-Gondran et Saint-Symphorien, soit une population de plus de 4 000 habitants.

Moyens matériels

1 VLF – 1 VTU – 1 CCFM – 1 VSAV

193
interventions en 2017



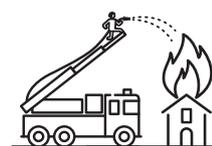
112
secours
à personnes
(soit 58%)



57
secours
routiers
(soit 29.5%)



11
opérations
diverses
(soit 5.5%)



13
incendies
(soit 7%)

Dans les locaux avec les personnels d'astreinte

Adjudant Anthony Visseiche
adjoint au chef de centre et SPV depuis 12 ans



« Je suis volontaire depuis 12 ans et adjoint au chef de centre depuis 5 années... »

« Je suis volontaire depuis 12 ans et adjoint au chef de centre depuis 5 années. Je suis responsable d'une garde et occupe la fonction de référent Start depuis sa mise en place. A ce titre, je suis l'interface entre les personnels du CIS et l'Opération afin de remonter les éventuels dysfonctionnements. Le nouveau logiciel nous a offert de nouvelles possibilités comme la mise en place de poste de commandement avancé de secteur (PCA) qui permet d'assurer une gestion localisée des interventions en fonction de la ressource disponible. Cela nous offre une certaine autonomie au niveau local pour traiter les interventions. J'accompagne aussi la mise en place de l'expérimentation menée sur le complément d'engins entre les CIS d'Hédé et de Tinténiac. Avec un collègue de Tinténiac, je suis chargé d'élaborer un mémento et une fiche réflexe qui rappellent les règles de fonctionnement du bip jusqu'à l'arrivée sur intervention. Je participe aussi à la formation des personnels. En plus des manœuvres habituelles, l'expérimentation a nécessité une préparation durant 6 mois afin d'apprendre à travailler ensemble sur l'incendie et le secours routier dans le cadre des engins complétés. J'ai également la fonction de référent hygiène et sécurité.

Mon rôle est ainsi de rappeler les règles d'hygiène et de relayer les différents messages de prévention ».

« Je suis aide-soignante et j'avais envie depuis longtemps de m'investir dans une activité en parallèle... »

« Je suis aide-soignante et j'avais envie depuis longtemps de m'investir dans une activité en parallèle. Au fil des années, le secours à personne s'est imposé à moi. J'ai fini par sauter le pas en 2006 en devenant sapeur-pompier volontaire à Hédé. Mes deux enfants avaient grandi ; je pouvais être plus facilement disponible pour me consacrer à cette nouvelle activité et rendre ainsi service aux autres. J'ai découvert avec le volontariat une activité enrichissante et gratifiante pour moi, mais également pour ma famille. Cet engagement représente un investissement et demande forcément une organisation personnelle et familiale, mais mon régime de travail en 12 heures me permet d'avoir de la disponibilité en semaine, ce qui est un avantage pour le centre. Au sein du CIS, la fonction de référente pharmacie m'a été confiée. A ce titre, je m'occupe des commandes et de la gestion des matériels du VSAV. Mon engagement de SPV m'a fait également évoluer dans mon activité professionnelle. J'ai été confrontée à trois reprises à des urgences vitales sur mon lieu de travail. A l'époque, je me sentais démunie. Aujourd'hui, j'ai le sentiment d'être mieux préparée à ce type de situation ».

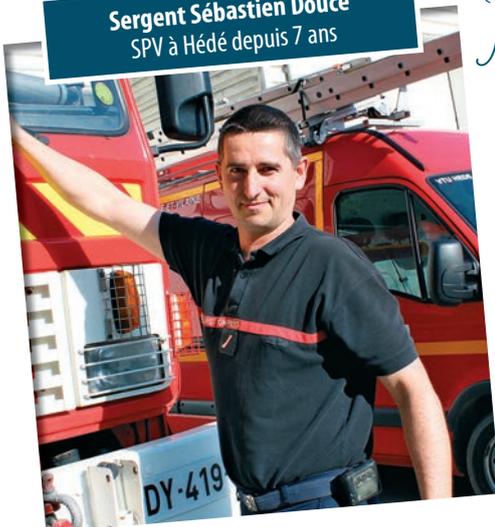
Caporal-chef Valérie Bernard
SPV depuis 12 ans



« Avant même d'être sapeur-pompier volontaire, j'étais militaire à l'Unité d'instruction ... »

« Avant même d'être sapeur-pompier volontaire, j'étais militaire à l'Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UISCC) de Nogent-le-Rotrou. Je me suis installé à mon compte en tant que mécanicien en 2009 et suis arrivé en 2011 sur Hédé avec le souhait de prendre un engagement de sapeur-pompier volontaire. De par mes compétences techniques, je m'occupe de l'entretien des véhicules et du matériel en tant que référent technique du centre de secours depuis un an. Je suis ainsi en charge du suivi des travaux du CIS. Une réhabilitation complète du bâtiment est en cours depuis 2016. Elle a concerné la réfection et l'étanchéité du toit terrasse, l'aménagement d'une cellule VSAV, l'assèchement du bâtiment, et aujourd'hui la réalisation de la peinture et de la menuiserie. J'occupe en parallèle la fonction de chef de garde et suis par ailleurs président de l'amicale depuis 5 années. Mon engagement de volontaire est essentiel à mon équilibre. Quand le bip sonne, je me fais plaisir. Cela me vide la tête. J'ai la chance de travailler avec ma conjointe qui peut prendre le relai de mon activité professionnelle quand le CIS me sollicite, et me permettre d'être disponible pour partir en intervention ».

Sergent Sébastien Douce
SPV à Hédé depuis 7 ans





SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS D'ILLE-ET-VILAINE

2 rue du Moulin de Joué
35701 Rennes Cedex 7

📞 02 99 87 65 43

Suivez-nous sur : SDIS35officiel
www.sapeurs-pompiers35.fr

